

DEUX AMATEURS DE SAUCISSON.

Jules MOINAUX (1815-1895)

1881

Texte établi par Paul FIÈVRE, novembre 2021

Publié par Ernest, Gwénola et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr,
Décembre 2021. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique
uniquement. Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des
oeuvres sous droits.

DEUX AMATEURS DE SAUCISSON.

par JULES MOINEAUX, rédacteur de la Gazette des
Tribunaux.

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue
SOUFFLOT, 20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

1881. Tous droits réservés.

PERSONNAGES.

LE NARRATEUR.
LE PRÉSIDENT.
LE MARCHAND, prévenu.
LORIN.
CHAPAL.

Nota : Extrait de MOINAUX, Jules, "Les tribunaux comiques", Paris, Chevalier-Marescq éditeur, 1881. pp 319-322

DEUX AMATEURS DE SAUCISSON.

LE NARRATEUR.

Voici une manière de voler du saucisson qui est assez coquette ; le saucisson, était, à l'ail, mais il serait sans ail, que le procédé n'en serait pas moins applicable ; les deux inventeurs sont les nommés Lorin et Chapal.

LE MARCHAND DE COMESTIBLES, victime du vol raconte ainsi le fait :

« J'étais dans ma boutique, ces messieurs entrent, regardent la marchandise, comme pour choisir quelque chose, puis celui-ci (Lorin) prend un grand saucisson entamé, à l'ail, le passe sous son bras, comme ça...

Le témoin fait le geste.

... et me dit : - Combien ?... Et il fait celle de fouiller dans son gousset. - Combien ? que je lui dis ; il faut que je pèse, je ne sais pas combien il y en a. - Non, non, qu'il me dit, c'est pas la peine ; combien, à vue de nez ? - Mais, que je réplique, je ne vends pas à vue de nez. - Qu'est-ce que ça fait ? À l'hasard. Alors, je rumine un peu ce que le saucisson pouvait peser ; je me dis : Il doit en rester de trois à quatre livres ; sur ce, je dis à monsieur : - Eh bien, ça fera six francs cinquante. - Comment ! Six francs cinquante ? qu'il me dit ; vous vous fichez de moi. Là-dessus, nous nous chamaillons, moi prétendant que le saucisson pesait au moins quatre livres, lui soutenant qu'il n'en pesait pas la moitié ; si bien qu'il finit par retirer le saucisson de dessous son bras et qu'il le jette sur le comptoir en disant : - Au fait, vous m'embêtez avec votre saucisson ; tenez, je n'en veux plus du tout. Et il s'en va avec son ami.

Je vas pour reprendre mon saucisson, et je reste ébaubi en voyant qu'il était bien plus court que je ne l'avais vu ; me doutant d'une filouterie, je cours vivement dans la rue, je vois mes deux gaillards qui filaient ; j'appelle un sergent de ville, et je les fais arrêter ; on les fouille, et on trouve dans la poche de celui-ci (Chapal) un morceau de saucisson d'une livre et demie. »

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Chapal, c'est vous qui avez coupé la moitié du saucisson pendant que Lorin l'avait sous son bras et feignait de le marchander ?

CHAPAL.

Mon président, simple charge.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Ah ! Vous appelez ça une charge ? Eh bien, la prévention appelle cela un vol.

CHAPAL.

Nous étions un peu gris, vous savez... des hommes qu'a bu...

LORIN.

Si bien une farce, mon président, que le saucisson était à l'ail, et que je ne l'aime pas, à preuve.

Le tribunal délibère.

LORIN.

Je demande la remise à huitaine.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Pourquoi faire ?

LORIN.

Pour faire assigner des témoins qui diront que je ne peux pas souffrir le saucisson à l'ail.

La demandé a été rejetée, et les prévenus condamnés à chacun quinze jours de prison.

FIN

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue SOUFFLOT,
20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].